

Création d'une association d'usagers

Afin de compléter les démarches individuelles, l'association des usagers de la fibre optique à Gonesse a été créée début juin sous l'impulsion de la ville. Lors de l'Assemblée Générale constituante, quatre Gonessiens victimes de pannes de fibre se sont portés volontaire pour devenir membres du bureau de cette association qui a pour objet de défendre les intérêts collectifs des Gonessiens dans le cadre de litiges ou d'actions en justice. Pour vous pré-inscrire à cette association domiciliée à l'hôtel de ville, il suffit de remplir le bulletin ci-dessous et le renvoyer (ou le déposer) à :

Association des Usagers de la Fibre Optique à Gonesse
66 rue de Paris
95500 Gonesse

BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION 2020 ASSOCIATION DES USAGERS DE LA FIBRE OPTIQUE A GONESSE

Prénom :

Nom :

date de naissance : / /
.....

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Date et signature :

Vous pourrez définitivement valider votre adhésion lors de la première Assemblée Générale qui se tiendra courant septembre 2020 pour un montant de cotisation de deux euros par an.